



Congrès 2025 - Bonifacio

L'ANEL interpelle l'Etat sur la gestion des sargasses

Bonifacio, 23 septembre 2025

Dans le cadre du 44^{ème} Congrès de l'ANEL axé l'avenir des littoraux, de nombreux thèmes sont abordés dont celui de la préservation des littoraux.

Aujourd'hui, l'association interpelle l'Etat sur la gestion des sargasses, un sujet particulièrement important pour les collectivités d' Outre-Mer. Malgré l'annonce d'un 3^{ème} plan national de lutte contre les sargasses, la mobilisation sur différents volets - prévention, action, réglementation - est urgente.

Sur toutes les mers du globe, la France a posé son empreinte. De Saint-Pierre-et-Miquelon à la Polynésie, de la Guyane à Mayotte, nous avons cette chance rare de regarder le monde par tous ses océans. Cette vocation maritime est un privilège, mais elle est aussi une responsabilité. Une exigence. Une promesse que nous faisons à tous ceux qui vivent les pieds dans l'eau et les yeux tournés vers l'horizon.

Or depuis plus d'une décennie, un fléau brun, venu du large, vient heurter sans relâche les côtes de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane, blessant ce que la mer a de plus vivant. Les sargasses.

Un enjeu de santé publique

Ces algues brunes s'échouent par tonnes sur les rivages, souillent les plages, obstruent les ports, paralysent la pêche et frappent l'économie touristique. Mais surtout - surtout - elles étouffent. Car lorsqu'elles se dessèchent, les sargasses dégagent des gaz nocifs : hydrogène sulfuré, ammoniac... Une odeur lourde, entêtante, irrespirable. Des maux de tête, des nausées, des vomissements. Parfois des évacuations. Vivre les fenêtres closes, dans la chaleur tropicale, avec l'angoisse comme seul ventilateur : c'est cela, le quotidien de nombreux foyers. Cette situation n'est plus simplement une nuisance environnementale et économique. C'est une atteinte directe à la santé publique. C'est une blessure à la dignité. Et pourtant, depuis des années, les élus ultramarins tiennent

bon. Ils alertent, proposent, agissent. Mais ils ne peuvent pas, seuls, retenir la mer ni contenir ses colères.

Le 3^{ème} Plan national de lutte contre les sargasses

Le 26 mai dernier, lors du Comité interministériel de la mer à Saint-Nazaire, le Premier ministre François Bayrou a annoncé un troisième plan national de lutte contre les sargasses. C'est un signal attendu. Ce plan prévoit notamment le déploiement renforcé de navires Sargator, capables de collecter jusqu'à 16 tonnes d'algues par heure, l'usage de grues et de barges pour faciliter leur traitement, ainsi qu'un soutien logistique et technique aux collectivités concernées.

Des mesures insuffisantes

Nous saluons ce troisième plan car cela témoigne d'une prise de conscience. Mais nous le disons avec clarté : ce plan ne peut être qu'un commencement.

Camille Pelage, Vice-Président du Conseil Régional de Guadeloupe déclare « Les Outre-mer n'attendent pas une gestion progressive de la crise. Ils attendent une stratégie de libération, une réponse à la hauteur du défi ». Et cette réponse suppose :

- D'intervenir **en mer**, avant que les algues ne touchent terre ;
- De **surveiller les nappes** via satellite, pour une réactivité maximale ;
- De reconnaître l'échouage de sargasses comme une pollution et non plus comme un déchet, en attendant que soit trouvé des moyens de pouvoir **valoriser cette biomasse** plutôt que de l'enfourir ;
- De **protéger les populations** avec des capteurs, des périmètres de sécurité et des dispositifs d'alerte fiables ;
- De **lever les blocages réglementaires**, pour agir vite, utile et sans bureaucratie inutile ;

De renforcer la mobilisation des moyens de coopération et de recherche **au niveau international**.

La position de l'ANEL

Parce que ce n'est pas un détail administratif ni une anecdote tropicale, mais une réalité concrète, vécue au quotidien par nos concitoyens des Antilles et de la Guyane. Une réalité qui abîme la confiance, blesse la dignité, et laisse penser parfois que tout ne se vaut pas, selon que l'on vive à Paris, en Martinique, en Guadeloupe ou en Guyane.

Il n’y a pas de petits combats dès lors qu’ils touchent à l’essentiel : la santé, la sécurité, la qualité de vie. Et dans ces territoires d’Outre-mer, où l’océan est plus qu’un paysage, laisser s’installer une pollution chronique, c’est laisser se faner un mode de vie qui, depuis des générations, unit les hommes à la mer.

Face aux sargasses, comme face aux vents contraires, il est nécessaire d’agir.



De gauche à droite pendant le 44^{ème} Congrès de l’ANEL à Bonifacio

Jean-Charles Orsucci, nouveau Président et maire de Bonifacio, Camille Pelage, Vice-Président du Conseil Régional de Guadeloupe et Yannick Moreau, maire des Sables d’Olonne et Président sortant de l’ANEL.

Contacts ANEL pour les sargasses

Camille Pelage, Vice-Président du Conseil Régional de Guadeloupe et membre du Conseil d’Administration de l’ANEL - 06 90 59 98 81

Contacts presse : Sophie Ryan, Hodos, s.ryan@hodos.paris - 06 56 66 21 35